

Commune de Gennes sur Seiche

COMPTE RENDU SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/03/2017

Étaient présents pour la 1^{ère} délibération: Yves HISOPE, Anne ROUSSEAU, Henri BÉGUIN, Paul GRIMAUULT, Raymond GAILLARD, Myriam JÉBY, Éric RAISON, Madeleine BÉTIN, Vincent LAMY, Christophe MORAUX, Maurice DROYAUX, Denis ROSSIGNOL et Agnès DU CAMPE DE ROSAMEL.

Absent(s) excusé(s) pour la 1^{ère} délibération : Xavier BISARO et Lionel CORNÉE.

Étaient présents pour les autres délibérations: Yves HISOPE, Anne ROUSSEAU, Henri BÉGUIN, Paul GRIMAUULT, Raymond GAILLARD, Myriam JÉBY, Éric RAISON, Xavier BISARO, Madeleine BÉTIN, Lionel CORNÉE, Vincent LAMY, Christophe MORAUX, Maurice DROYAUX, Denis ROSSIGNOL et Agnès DU CAMPE DE ROSAMEL.

Aucun absent excusé pour les autres délibérations.

Formant la majorité des membres en exercice.

Maurice DROYAUX a été élu(e) secrétaire.

Date de convocation : 28/02/2016 - Date d'affichage : 28/02/2016

Pour la 1^{ère} délibération :

Nombre de conseillers en exercice : 15 - Présents : 13 - Votants : 13

Pour les délibérations relatives aux comptes administratifs :

Nombre de conseillers en exercice : 15 - Présents : 14 - Votants : 14.

M. le Maire n'a participé ni aux votes, ni aux débats de ces délibérations.

Pour les autres délibérations :

Nombre de conseillers en exercice : 15 - Présents : 15 - Votants : 15

N°	THEME	OBJET	DECISION		
1	VOIRIE	Adhésion au groupement de commandes pour le point à temps 2017.	Afin de réaliser des économies d'échelle sur l'opération de point à temps pour l'année 2017, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la convention de groupement de commandes pour l'opération de PATA 2017.		
2	FINANCES COMMUNALES	Contrat pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie	Le Conseil Municipal a accepté de souscrire avec la Banque Postale un contrat de ligne de trésorerie d'un montant de 80 000 €.		
3	FINANCES COMMUNALES	Approbation du compte administratif 2016 du budget principal.		Fonctionnement	Investissement
			Dépenses	543 626,93 €	478 579,92 €
			Recettes	746 072,69 €	361 740,82 €
			Résultats 2016	202 445,76 €	-116 839,10 €
			Résultat antérieur reporté		-23 017,45 €
Résultats de clôture	202 445,76 €	-139 856,55 €			

4	FINANCES COMMUNALES	Approbation du compte administratif 2016 du budget annexe de l'assainissement collectif	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Fonctionnement</th> <th>Investissement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dépenses</td> <td>30 087,73 €</td> <td>7 416,90 €</td> </tr> <tr> <td>Recettes</td> <td>46 060,76 €</td> <td>14 239,86 €</td> </tr> <tr> <td>Résultats 2016</td> <td>15 973,03 €</td> <td>6 822,96 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat antérieur reporté</td> <td>20 221,46 €</td> <td>5 157,20 €</td> </tr> <tr> <td>Résultats de clôture</td> <td>36 194,49 €</td> <td>11 980,16 €</td> </tr> </tbody> </table>		Fonctionnement	Investissement	Dépenses	30 087,73 €	7 416,90 €	Recettes	46 060,76 €	14 239,86 €	Résultats 2016	15 973,03 €	6 822,96 €	Résultat antérieur reporté	20 221,46 €	5 157,20 €	Résultats de clôture	36 194,49 €	11 980,16 €
	Fonctionnement	Investissement																			
Dépenses	30 087,73 €	7 416,90 €																			
Recettes	46 060,76 €	14 239,86 €																			
Résultats 2016	15 973,03 €	6 822,96 €																			
Résultat antérieur reporté	20 221,46 €	5 157,20 €																			
Résultats de clôture	36 194,49 €	11 980,16 €																			
5	FINANCES COMMUNALES	Approbation du compte administratif 2016 du budget annexe du lotissement Les Hameaux du Grand Pré – 3 ^{ème} tranche	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Fonctionnement</th> <th>Investissement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dépenses</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Recettes</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Résultats 2016</td> <td>0,00 €</td> <td>0,00 €</td> </tr> <tr> <td>Résultat antérieur reporté 2015</td> <td>161 905,81 €</td> <td>-209 162,23 €</td> </tr> <tr> <td>Résultats de clôture</td> <td>161 905,81 €</td> <td>-209 162,23 €</td> </tr> </tbody> </table>		Fonctionnement	Investissement	Dépenses	0,00 €	0,00 €	Recettes	0,00 €	0,00 €	Résultats 2016	0,00 €	0,00 €	Résultat antérieur reporté 2015	161 905,81 €	-209 162,23 €	Résultats de clôture	161 905,81 €	-209 162,23 €
	Fonctionnement	Investissement																			
Dépenses	0,00 €	0,00 €																			
Recettes	0,00 €	0,00 €																			
Résultats 2016	0,00 €	0,00 €																			
Résultat antérieur reporté 2015	161 905,81 €	-209 162,23 €																			
Résultats de clôture	161 905,81 €	-209 162,23 €																			
6	FINANCES COMMUNALES	Approbation des comptes de gestion 2016 du budget principal, du budget de l'assainissement collectif, du budget du lotissement Les Hameaux du Grand Pré 3.	L'assemblée délibérante a constaté la stricte concordance des comptes administratifs et des comptes de gestion du trésorier.																		
7	FINANCES COMMUNALES	Imputation budgétaire d'une facture.	Les élus ont accepté d'imputer la facture de l'entreprise MAN TP de 12 231 € HT sur les opérations n°111 et n°112 du budget 2017 de la manière suivante : 67 % pour l'opération n°111 – Réhabilitation de la Pommeraie en mairie 33 % pour l'opération n°112 – Réhabilitation de la Pommeraie en logement																		
8	ENVIRONNEMENT	Convention multiservices avec la FGDON 35. 2017/2020	Le Conseil Municipal a validé le renouvellement de l'adhésion de la commune à la Fédération des groupements de défense contre les organismes nuisibles d'Ille-et-Vilaine. Il autorise M. le Maire à signer la convention multiservices (2017/2020).																		
9	DOMAINE PATRIMOINE ET	Location de l'appartement n°1 de type 3 situé au 2 rue Jean de Genes.	Le Conseil Municipal décide de louer l'appartement selon le tarif mensuel de 300 € à compter du 25/02/2017.																		
10	DOMAINE PATRIMOINE ET	Location d'une parcelle du jardin attenant à la mairie.	Les élus ont accepté de louer une partie du jardin au prix de 30 € / an.																		
11	FINANCES COMMUNALES	Versement des indemnités de fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués.	L'indice de référence pour le versement des indemnités de fonctions n'est plus l'indice brut 1015 mais l'indice brut terminal de la fonction publique.																		

Affiché le 20.10.2017.

Le Maire, Y.HISOPE.

